

5.0 crédits	60.0 h + 12.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Culot Henri (supplée De Cordt Yves) ; De Cordt Yves ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Manuel (Y. De Cordt, C. Delforge, Th. Léonard et Y. Poulet, Manuel de droit commercial, 2e éd., Limal, Anthemis, 583 pp), disponible au service-cours. Une troisième édition est en préparation.
Thèmes abordés :	<p>Le cours assure l'enseignement du droit commercial belge, sans exclure des références ponctuelles, dans un but pédagogique, au droit comparé : la profession commerciale et sa spécificité ; les actes et les pratiques de commerce ; le droit de la concurrence ; le droit des sociétés ; le droit financier ; les procédures collectives de liquidation.</p> <p>Enseignement magistral pouvant, le cas échéant, être complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.</p> <p>Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire.</p> <p>12 heures d'exercices pratiques obligatoires permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances sont préparées par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant.</p> <p>Le titulaire veille, en concertation avec le président du département, à la cohérence et à la bonne articulation entre les exercices pratiques et le cours magistral, en ce compris quant à l'évaluation.</p> <p>* Les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours assure à l'étudiant la formation de base en droit commercial. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière et doit pouvoir les appliquer correctement à des situations concrètes. L'enseignement est également destiné à développer une perception critique de la matière.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Bibliographie :	Manuel (Y. De Cordt, C. Delforge, Th. Léonard et Y. Poulet, Manuel de droit commercial, 2e éd., Limal, Anthemis, 583 pp), disponible au service-cours. Une troisième édition est en préparation.
Autres infos :	<p>L'étudiant vient à l'examen avec les codes de son choix et peut se constituer sa propre farde de textes législatifs. Aucune maison d'édition n'est imposée ni recommandée.</p> <p>Cours offerts dans d'autres programmes UCL et pour lesquels l'étudiant doit contacter son conseiller aux études ou le secrétaire académique de sa faculté afin de préciser les parties reconnues équivalentes et connaître les modalités de complément : ECGE 1221</p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Bachelier en droit</p> <p>> Année d'études préparatoire au master en droit</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR